

Paris, le 28 janvier 2026

METTRE LA PUISSANCE DE L'ÉPARGNE EUROPÉENNE AU SERVICE DE NOTRE PROSPÉRITÉ COLLECTIVE

Lors de sa conférence européenne annuelle organisée à Bruxelles, l'Association Française de la Gestion financière (AFG) lance un message clair aux pouvoirs publics européens et nationaux : **l'Union de l'épargne et de l'investissement (SIU) doit être reconnue comme un instrument stratégique au service de la souveraineté, de la compétitivité et de la prospérité de l'Union européenne.**

La capacité de l'Europe à financer ses priorités économiques, sociales, environnementales et géopolitiques est un enjeu central. Il ne s'agit plus seulement d'une question financière : c'est un défi politique et stratégique.

L'AFG réaffirme que les gestionnaires d'actifs européens jouent un rôle clé dans ce processus : mobiliser l'épargne des particuliers et des investisseurs institutionnels pour soutenir la croissance, l'innovation et la transition durable sur le continent. Un nouveau cercle vertueux, au service des citoyens européens liant entre emploi, épargne et investissement peut être réenclenché.

L'Union de l'épargne et de l'investissement doit donc être conçue et mise en œuvre comme un instrument de souveraineté et de compétitivité, capable de transformer l'épargne européenne en investissement concret dans les entreprises européennes et nos projets stratégiques. Préparer cette Union implique de reconnaître enfin la nécessité d'investir dans les marchés de capitaux européens, déclare l'AFG

Philippe Setbon, président de l'AFG, déclare :

« L'Union de l'Épargne et de l'Investissement ne doit pas être un simple chantier réglementaire ; elle doit devenir un projet politique structurant au service de notre souveraineté, de notre prospérité et de notre modèle social. L'Union de l'Épargne et de l'Investissement doit devenir un projet politique ambitieux, capable de transformer l'épargne européenne en moteur durable de croissance et de sécurité économique. »

La gestion d'actifs au cœur du projet européen

L'Europe dispose d'un atout majeur : un niveau d'épargne élevé. Mais cette force reste insuffisamment mobilisée au service de l'économie européenne.

Avec près de **30 000 milliards d'euros d'actifs sous gestion en Europe**, l'industrie européenne de la gestion d'actifs constitue déjà un pilier central du financement de l'économie.



Contact Presse :

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | d.dechaisemartin@afg.asso.fr
Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | c.richard@afg.asso.fr
17 square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles



www.afg.asso.fr

Les sociétés de gestion :

- Transforment l'épargne des ménages en investissements productifs ;
- Canalisent des capitaux de long terme vers les entreprises, les infrastructures et l'innovation ;
- Soutiennent les PME et les entreprises en transition ;
- Accompagnent les grandes transformations économiques et sociétales.

En reliant les projets de vie des citoyens aux besoins de financement de l'économie européenne, la gestion d'actifs joue un rôle **économique, social et désormais stratégique**.

Retraite, pensions et démographie

La préparation de la retraite ne peut plus être pensée indépendamment de la capacité de l'Europe à financer sa propre économie. Le vieillissement rapide de la population européenne place les systèmes de retraite et de protection sociale face à une contrainte structurelle inédite. L'Union de l'épargne et de l'investissement doit être reconnue comme un levier essentiel pour compléter les systèmes de retraite par répartition, renforcer l'épargne longue et permettre aux citoyens européens de préparer leur retraite dans de bonnes conditions. En mobilisant l'épargne de long-terme, la gestion d'actifs contribue à sécuriser les parcours de vie et à préserver la soutenabilité financière de nos modèles sociaux.

Nos propositions pour réussir l'Union européenne de l'Épargne et de l'Investissement

1. **Permettre aux investisseurs particuliers d'investir davantage dans l'économie européenne**, notamment pour préparer la retraite et les grands projets de vie.
2. **Orienter résolument l'épargne vers l'investissement productif européen**, afin que le capital européen travaille pour la croissance et les emplois européens.
3. **Renforcer une industrie européenne de la gestion d'actifs forte, intégrée et compétitive**, capable de servir les objectifs des citoyens européens et d'opérer à l'échelle mondiale.
4. **Instaurer un cadre réglementaire et de supervision efficace et simplifié**, pleinement aligné avec l'agenda européen de compétitivité durable.

La confiance des citoyens est une condition essentielle de la réussite. Elle repose sur une transparence accrue quant à la destination de leurs investissements, sur une information de qualité, comparable et accessible, ainsi que sur un accès équitable aux marchés. Elle suppose également une meilleure lisibilité de l'utilisation de leur épargne. **Dans ce contexte, la disponibilité, la fiabilité et la cohérence des données financières et extra-financières sont déterminantes.**

**Contact Presse :**

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | d.dechaisemartin@afg.asso.fr
Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | c.richard@afg.asso.fr
17 square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles



Une conférence placée sous le signe du dialogue européen

La conférence européenne annuelle de l'AFG réunit cette année à Bruxelles des représentants des institutions européennes au plus haut niveau, des autorités publiques, des régulateurs et des acteurs de la place financière. Elle vise à **faire dialoguer décideurs publics et professionnels**, afin de passer des constats aux solutions concrètes.

[Consulter l'édition 2026 du Faits & Chiffres de l'AFG](#)



L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut l'utilité de la gestion d'actifs pour les investisseurs et l'avenir de notre pays. Elle regroupe plus de 400 membres, dont **environ 330 sociétés de gestion**, qui gèrent 90 % des encours sous gestion en France. Le montant de ces encours s'élève à **5 000 milliards d'euros**, montant le plus élevé des Etats membres de l'Union européenne.

L'AFG soutient le développement de la gestion d'actifs française au bénéfice des épargnants, des investisseurs et des entreprises. L'AFG s'investit pour une réglementation stable, efficace et compétitive, avec un engagement fort : permettre aux épargnants de financer leurs projets de vie tout en mobilisant l'épargne privée vers les entreprises qui se transforment.



Contact Presse :

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | d.dechaisemartin@afg.asso.fr
Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | c.richard@afg.asso.fr
17 square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles

